

# Lettre d'Information

## COOPÉRATION SUD-SUD EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS : LA CNDH EN MISSION AU MAROC



Dans le cadre du renforcement de la coopération entre institutions nationales des droits de l'Homme, une délégation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) effectue une visite d'étude au siège du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) du Maroc, du 13 au 16 mai 2025 à Rabat.

Conduite par la Présidente de la CNDH, le Professeur Amsatou Sow Sidibé, cette mission vise à :

- S'inspirer des bonnes pratiques du CNDH Maroc en matière de protection, de communication, de gestion des plaintes et de coopération internationale,
- Consolider les efforts pour le retour de la CNDH au statut A auprès de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI),
- Renforcer les mécanismes de promotion et de protection des droits humains au Sénégal, dans un esprit de dialogue et de partage d'expérience.

Au programme : échanges thématiques, immersion dans les mécanismes de protection (enfants, handicap, torture), sessions de travail sur la stratégie de communication, et interactions avec le système international des droits de l'Homme.

Cette mission marque une étape importante dans la dynamique de redéploiement stratégique de la CNDH et témoigne de son engagement à œuvrer pour une institution forte, crédible et connectée aux standards internationaux.





## RENCONTRE ENTRE LA CNDH ET L'AMBASSADEUR DES ÉMIRATS ARABES UNIS AU SÉNÉGAL : VERS UNE COOPÉRATION FRUCTUEUSE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

Le 05 mai 2025, une délégation de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) dirigée par sa Présidente, le Professeur Amsatou Sow Sidibé, a été reçue par Son Excellence Monsieur Saeed Hamdan Al Naqbi, Ambassadeur des Émirats Arabes Unis (EAU) au Sénégal.

La rencontre, chaleureuse et cordiale, a été l'occasion pour les deux parties de poser les bases d'une coopération prometteuse dans le domaine de la promotion et de la protection des droits humains. Son Excellence Monsieur Saeed Hamdan Al Naqbi a exprimé sa disponibilité à travailler en synergie avec la CNDH, soulignant l'engagement des Émirats Arabes Unis dans les mécanismes internationaux, notamment en tant que membres de l' Association Francophone des Commissions Nationales des Droits de l'Homme (AFCNDH) et de la Grande Alliance des Institutions Nationales des Droits de L'homme (GANHRI).

Dans son plaidoyer, Monsieur Saeed Hamdan Al Naqbi a insisté sur la nécessité de préserver la dimension universelle et apolitique des droits humains, en dénonçant leur instrumentalisation à des fins politiciennes. Il a mis en avant les efforts des EAU, où cohabitent plus de 200 nationalités dans le respect strict des droits de chacun. Il a également évoqué des avancées majeures notamment la parité au sein du parlement émirati, la forte présence des femmes dans l'armée, l'interdiction du mot « handicapé », en faveur d'un langage valorisant la dignité humaine, l'égalité salariale stricte entre nationaux et étrangers à poste égal etc.



La Fondation de Son Altesse Cheikha Fatima Bint Mubarak, s'investit également dans la protection des droits de l'enfant, notamment à travers la construction en cours d'un Pôle Mère-Enfant à l'Hôpital Général Idrissa Pouye de Grand-Yoff. Enfin, Son Excellence a rappelé le rôle majeur des Émirats dans l'action humanitaire à l'échelle mondiale avec plus de 100 000 tonnes de vivres actuellement en cours d'acheminement vers la Palestine, l'Afrique et le Soudan, où plus de 80 000 réfugiés ont également été accueillis par les EAU. Le Professeur Amsatou Sow SIDIBE, a salué cet engagement fort et est revenu sur les nouvelles orientations stratégiques de la CNDH et son plan de travail annuel. Elle a exprimé sa volonté d'inscrire cette rencontre dans un partenariat durable et concret au bénéfice des droits humains et qui sera formalisé dans les prochains jours par la signature d'un accord.



# Humain & Dignité

## RENFORCEMENT DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES : LA PRÉSIDENTE DE LA CNDH REÇUE PAR L'AMBASSADEUR DU QATAR

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement 2025-2029 de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) du Sénégal, le Professeur Amsatou Sow Sidibé, Présidente de la CNDH, accompagnée d'une forte délégation, a été reçue ce mardi 28 mai 2025 par Son Excellence M. Youssef bin Shaaban Al Sada, Ambassadeur de l'État du Qatar au Sénégal.

Cette rencontre s'inscrit dans l'axe stratégique n°1 du Plan, qui porte sur le renforcement institutionnel et juridique de la CNDH, en particulier par le développement de partenariats structurants avec des institutions de référence en matière de promotion et de protection des droits humains.

Le choix du Qatar n'est pas fortuit. Il reflète la reconnaissance du travail exemplaire accompli par Son Excellence Maryam bint Abdullah Al Attiyah, Présidente sortante de l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'Homme (GANHRI) et actuelle Présidente du Comité National des Droits de l'Homme du Qatar. Son engagement et son leadership constituent un modèle d'inspiration pour la CNDH du Sénégal dans sa quête de l'excellence institutionnelle et de la reconquête du Statut « A ».

Cette audience ouvre des perspectives prometteuses de coopération bilatérale dans le domaine des droits humains et marque une nouvelle étape dans la diplomatie des droits de l'Homme portée par la CNDH.



## 7ÈME DIALOGUE DU FORUM POLITIQUE DE L'UNION AFRICAINE: LA PRÉSIDENTE DE LA CNDH PLAIDE POUR UNE JUSTICE RÉPARATRICE



Du 7 au 9 mai 2025, s'est tenu à Addis-Abeba, au siège de l'Union Africaine, la 7e édition du Dialogue du Forum Politique coorganisé par la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Réseau des Institutions Nationales Africaines des Droits de l'Homme (RINADH). La Commission Nationale des Droits de l'Homme du Sénégal (CNDH) y prend part, représentée par sa présidente, le Professeur Amsatou Sow Sidibé.

Le thème de cette édition porte sur: « La justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine par le biais de réparations », en mettant un accent particulier sur le rôle des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (INDH).

Dans une communication fortement saluée, la Présidente Amsatou Sow Sidibé a souligné la nécessité impérieuse d'une reconnaissance historique des injustices subies – esclavage, colonisation, racisme – et de la mise en œuvre de mesures de justice réparatrice concrètes, au niveau national, régional et international.

Elle a appelé à renforcer les INDH, en collaboration avec les Communautés Économiques Régionales (CER), afin de :

- Promouvoir la législation anti-discrimination ;
- Instaurer des mécanismes de justice réparatrice ;
- Sauvegarder la mémoire des victimes ;
- Garantir les droits fondamentaux des communautés afrodescendantes.

La Présidente de la CNDH a rappelé que la réparation est un devoir moral et historique, essentiel à la construction d'une paix durable, d'une démocratie inclusive et d'un développement équitable. La CNDH entend poursuivre son plaidoyer pour la reconnaissance des droits des personnes d'ascendance africaine, en partenariat avec les autres institutions nationales et africaines de défense des droits humains.

## LA CNDH ET SES PARTENAIRES EN PREMIÈRE LIGNE POUR DES RÉFORMES DU DROIT DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT AU SÉNÉGAL.



Le mercredi 11 juin 2025 à Saly, s'est tenue la première journée d'un atelier majeur consacré aux réformes du droit sénégalais, avec un focus sur le droit de la famille. L'événement, organisé sous l'égide de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) en partenariat avec le Canada, HCDH, ONU Femmes, l'UNICEF, l'UNFPA et Afrikajom Center, a rassemblé parlementaires, experts et acteurs associatifs dans un cadre propice à un dialogue de fond.

La journée, modérée par la Professeure Amsatou Sow Sidibé, Présidente de la CNDH, a été marquée par des échanges constructifs et dynamiques autour des enjeux juridiques, socioculturels et religieux liés au droit de la famille. Elle a mis en lumière les contradictions entre certaines dispositions du Code de la Famille de 1972 et les engagements internationaux du Sénégal en matière de droits humains, notamment ceux relatifs à l'égalité des sexes et à la protection de l'enfant.

Des figures emblématiques de la société civile, comme Alioune Tine (Afrikajom Center), Aminata Fall Niang (AJS) et Safiatou Diop Fall (Réseau Siggil Jigeen), ont partagé leurs expertises respectives, enrichissant les débats sur les pratiques discriminatoires encore en vigueur et les pistes de réforme possibles.

L'implication des députés, et en particulier de Maître Tall, Président de la Commission des Lois, a donné une résonance politique forte aux discussions. Leur engagement à porter les préoccupations soulevées par la société civile témoigne d'un élan nouveau vers une législation plus équitable et conforme aux droits humains.

Cette journée inaugurale jette ainsi les bases d'un processus de réforme ambitieux, articulé autour de la concertation, de l'inclusion et du respect des droits fondamentaux, dans l'espoir d'un droit de la famille plus juste, protecteur et adapté aux réalités contemporaines du Sénégal

